

Le cheminot

N° 686 octobre 2016

MENSUEL - 3,00 €

ISSN n° 1164-639X

retraité

Magazine de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de fer de France et d'Outre-mer

VIE DES RETRAITÉS

Rapport d'activité et chiffres clés de la CPR

SOCIÉTÉ

Les Français ont-ils encore confiance dans l'épargne ?

VIE PRATIQUE

Comment réussir son vide-greniers ?

99
ANS

FGRCF fondée en 1917
pour l'information et la défense des pensionnés



Noël
Marquet

président fédéral et directeur de la publication

De la pauvreté à une nouvelle démarche économique

L'équité devrait permettre à chacun de pouvoir vivre en dehors du dénuement. Aujourd'hui, dans notre système de société, une personne sur sept vit en dessous du seuil de pauvreté (revenus disponibles égaux ou inférieurs à 60% du revenu médian), alors qu'un rapport récent nous informe que les riches sont de plus en plus riches et les pauvres plus pauvres (Observatoire des inégalités). Cette dernière population, constituée principalement de chômeurs et de retraités, progresse, puisqu'un million de personnes ont rejoint ce seuil entre 2004 et 2014. Dans notre système économique, les effets de la crise jettent de plus en plus de personnes dans la pauvreté et viennent gonfler les statistiques. Est-il normal, pour nous limiter aux seuls retraités, qu'une part non négligeable de ceux-ci (notamment des veuves) vive sous ce seuil après toute une vie de labeur, et se trouve être dans le dénuement ?

L'équité et l'égalité (mot figurant sur le fronton de nos mairies) devraient éviter cette injustice qui perdurera encore cette année et la suivante puisque les pensions sont bloquées et notamment les plus basses.

Comment alors atténuer les effets néfastes de cet appauvrissement ? En attendant la mise en place d'un système économique favorisant mieux le partage des richesses, depuis quelques années nous voyons ressurgir des pratiques qui peuvent apporter une aide ponctuelle et momentanée (bourses locales d'échange, vide-greniers, boutiques spécialisées).

En outre, nous voyons également se mettre en place et se développer une économie parallèle utilisant les moyens modernes de communication (sites Internet d'achat et de vente entre particuliers, de troc...).

Il faut bien admettre que ce ne sont là que quelques moyens empiriques qu'il faudra développer.



Retrouvez-nous
sur www.fgrcf.fr
en flashant ce code

SOMMAIRE

n° 686 octobre 2016

■ VIE DES RETRAITÉS

- 4 Exercice 2015 : rapport d'activité et chiffres clés des régimes de prévoyance et de retraite des cheminots
- 6 Facilités de circulation en Île-de-France
Certificat médical de non contre-indication à la pratique d'un sport
- 7 Séjour de fin d'année en Auvergne
- 8 Bloc-notes

■ VIE PRATIQUE

- 10 Comment réussir son vide-greniers ?
- 12 Sélectionner une maison de retraite
- 13 Vos questions, nos réponses

■ SOCIÉTÉ

- 14 Les Français ont-ils encore confiance dans l'épargne ?

■ VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

■ CARNET

- 20 Ils nous ont quittés
Adieux
Nos centenaires

■ JEUX

- 21 Sudoku
Mots croisés (*solutions*)

■ SNCF INFOS

- 22 Nouvel avenir des trains d'équilibre du territoire
Les accords d'entreprise et de branche

FGRCF ■ DIRECTION – RÉDACTION – ADMINISTRATION – 59, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Site Internet : www.fgrcf.fr • Tél. : 01 40 37 31 21 – Fax : 01 40 37 67 96.
Directeur de la publication : Noël Marquet. **Rédactrice en chef** : Janine Lecherbourg. ■ **CONCEPTION ET RÉALISATION** – EMAPRESS, 20, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 01 80 91 54 20 – Fax : 01 47 70 33 47. • **Chef d'édition**: Olivia Lintot • **Rédacteur-graphiste**: Fabrice Péronin ■ **PUBLICITÉ** – MISTRAL MEDIA 42, avenue Kléber, 75116 Paris. Tél. : 01 40 02 99 00 • **Pdg**: Luc Lehéry • **Directeur commercial**: Vivian Favro • **Directeur de publicité**: Johanne Tallec
 ■ **IMPRIMERIE** – BLG TOUL (54). ■ CPPAP n° 0417 G 87869. ■ ISSN n° 1164-639X ■ Dépôt légal à parution ■ **ABONNEMENT ANNUEL** – Pour 9 numéros : 26,60 € (bulletin d'abonnement p. 20) – Prix au numéro : 3,00 € – En vente à nos bureaux.

Les publicités des annonceurs n'engagent pas la rédaction. En cas d'insatisfaction, en faire part à la rédaction.